



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le mercredi 30 janvier 2019 à 9h15

Alerte météo vigilance Neige / Verglas Bilan de la nuit du 29 au 30 janvier

La Seine-et-Marne a traversé cette nuit un épisode neigeux important. Il est tombé entre 5 et 10cms. Les quelques véhicules en difficulté cette nuit ont pu être secourus avec l'aide des moyens des communes avoisinantes. Une demi-douzaine d'accidents ont été observés. Au plus fort de la nuit, 40 000 foyers ont été privés d'électricité, 4 800 en restant privés à cette heure.

Un millier de poids-lourds ont été stockés. Ils devraient être autorisés à reprendre la circulation par la zone de défense sur les autoroutes et le réseau National sous peu. A cette heure la circulation sur le réseau départemental reste interdite au poids-lourds.

L'épisode neigeux devrait quitter la Seine-et-Marne vers 9h, accompagné de vents assez forts pouvant aller jusqu'à 60 K/h en rafales. Pour autant, le département est repassé en vigilance jaune neige-verglas à 6h.

La circulation sur l'ensemble des réseaux structurants (autoroutes, réseau National, réseau N1 du conseil départemental) est globalement possible dans des conditions correctes. Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne escompte un retour à la circulation normale sur son réseau structurant N1 en milieu de matinée. La circulation sur les réseaux secondaires, N2 et N3, reste délicate voire difficile. Des chutes d'arbre assez nombreuses, du fait du poids de la neige, sont observées en ce début de matinée, bloquant parfois la chaussée. Pour les transports en commun, leur circulation est perturbée.

Un regel généralisé sur l'Ile-de-France est prévu dans la nuit de mercredi à jeudi, entraînant le verglaçage des chaussées. Météo France doit décider en milieu de journée d'un nouveau passage en vigilance orange pour cette nuit. Un point sera fait en début d'après-midi avec le conseil Départemental et l'éducation nationale afin d'évaluer la possibilité d'une reprise des transports scolaires demain.

**La Préfète de Seine-et-Marne engage chacun
à rester très vigilant et à respecter les consignes de sécurité**

AVANT DE PARTIR



FAITES LE POINT SUR L'ÉTAT DE VOTRE VÉHICULE

- NIVEAUX (HUILE, LIQUIDE DU LAVE GLACE ETC.)
- PRESSION DES PNEUS
- ÉCLAIRAGE
- CHAUFFAGE ET VENTILATION
- BATTERIE



ASSUREZ-VOUS QUE VOUS ÊTES BIEN ÉQUIPÉ

- GILETS HAUTE VISIBILITÉ ET TRIANGLE DE SIGNALISATION
- CHAÎNES OU ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX
- RACLETTE
- VÊTEMENTS CHAUDS
- EAU ET NOURRITURE



PRÉPAREZ VOTRE ITINÉRAIRE

- PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES WWW.METEO.FR
En cas d'annonce de risques importants ou exceptionnels, différez votre départ
- CONDITIONS DE CIRCULATION ET ÉTAT DES ROUTES EN HIVER SUR BISON FUTÉ WWW.BISON-FUTE.GOUV.FR

LES BONS RÉFLEXES POUR CIRCULER EN HIVER



SUR LA ROUTE



ADAPTEZ VOTRE CONDUITE

- RÉDUISEZ VOTRE VITESSE
- AUGMENTEZ LES DISTANCES DE SÉCURITÉ
- ÉVITEZ LES MANŒUVRES BRUTALES
- NE DÉPASSEZ PAS LES ENGINS DE SALAGE ET DE DÉNEIGEMENT ET FACILITEZ LEUR PASSAGE
- RESTEZ INFORMÉ : PANNEAUX, RADIO LOCALES OU 107.7, MÉTÉO ET ÉTAT DES ROUTES SUR BISON FUTÉ



SI VOUS DEVEZ METTRE DES CHAÎNES

- FAITES UN ESSAI DE MONTAGE AVANT LE DÉPART
- POSEZ LES CHAÎNES SUR AU MOINS 2 ROUES MOTRICES
(limite de vitesse avec des chaînes : 50KM/H)
- VÉRIFIEZ LEUR TENUE RÉGULIÈREMENT ET RETIREZ-LES DÈS QU'ELLES NE S'IMPOSENT PLUS



SI LA CIRCULATION EST BLOQUÉE

- SUR ROUTE, GAREZ-VOUS SUR LE BAS-CÔTÉ
- SUR AUTOROUTE, NE STATIONNEZ PAS SUR LA BANDE D'ARRÊT D'URGENCE, MAIS RESTEZ SUR LA FILE DE DROITE, SAUF INDICATION CONTRAIRE DES SERVICES D'INTERVENTION OU DES PANNEAUX À MESSAGE VARIABLE
- TENEZ-VOUS INFORMÉ (RADIO, TÉLÉPHONE)



ECOLOGIQUE-SOLIDAIRE.GOUV.FR

SUIVEZ-NOUS SUR



Restez informé sur

[@Prefet77](https://twitter.com/Prefet77) www.seine-et-marne.gouv.fr

Contacts presse

Préfecture de Seine-et-Marne – Bureau Communication Interministérielle
Cellule communication de crise ☎ 01.64.71.77.84 ✉ pref-com-crise@seine-et-marne.gouv.fr